

# UNADFI

union nationale des associations  
pour la défense des familles et  
de l'individu

Reconnue d'utilité publique

*Agréée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports, membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)*

---

Centre d'accueil, d'étude et de documentation sur les mouvements sectaires

30 rue de Clignancourt

75018 Paris ☎ 01.44.92.35.92 – Fax : 01.44.92.34.57

<http://www.unadfi.org>

Direction des Affaires Financières  
Sous-direction des études et synthèses  
Bureau des comptes spéciaux du Trésor (ES2)  
Section gestion des associations  
Ministère de la Défense  
14 rue Saint-Dominique  
00450 ARMEES

Paris, le 21/01/2002

A l'attention de Monsieur l'Administrateur Civil

Dossier suivi par Danielle CORVAISIER  
Bureau ES2

Vos références : DEP/SGA/DAF/SDES/ES.2

Monsieur le Ministre de la Défense,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre dossier de demande de subvention au titre de l'année 2002.

L'UNADFI, installée dans ses nouveaux locaux depuis le 15 juin 2001, acquis grâce à une subvention exceptionnelle de cinq millions de francs accordée par le Premier Ministre, développe sa mission d'aide aux familles et aux individus victimes de dérives sectaires.

- Ecoute téléphonique par des bénévoles qui orientent les appels vers les personnes les plus qualifiées.
- Accueil sur place des personnes qui le souhaitent.
- Soutien psychologique et juridique.
- Aide à la réinsertion.
- Mise à disposition des informations de notre service documentation.
- Développement de notre site Internet.

Pour l'exercice 2002, notre ambition est de développer la base de données, afin de la rendre accessible en temps réel à toutes nos associations de province, qui couvrent l'ensemble du territoire.

# UNADFI

union nationale des associations  
pour la défense des familles et  
de l'individu

Reconnue d'utilité publique

Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports, membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Centre d'accueil, d'étude et de documentation sur les mouvements sectaires

30 rue de Clignancourt

75018 Paris ☎ 01.44.92.35.92 – Fax : 01.44.92.34.57

<http://www.unadfi.org>

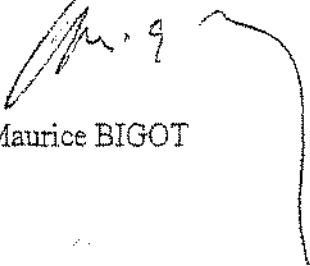
Toutes les informations dont nous disposons, tant documentation qu'informations générales, ainsi que les aides diverses continueront d'être à la disposition du Ministère de la Défense Nationale, dans toutes les applications habituelles.

Nous nous efforcerons par ailleurs de répondre à toute demande formulée.

L'UNADFI continuera d'apporter son concours à l'information dans les écoles cadres relevant du Ministère.

Nous vous remercions de votre bienveillante attention et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Le Président de l'UNADFI



Maurice BIGOT